

NATURE DES GARANTIES	ETENDUE DES GARANTIES	FRANCHISE PAR SINISTRE
Responsabilité Civile Automobile	Sans limitation de somme	NEANT
Défense Recours	Sans limitation de somme	NEANT
Dommages Tous Accidents Acte de vandalisme Force de la nature	Valeur à dire d'expert, maxi valeur HT déclarée	2.000 €
Catastrophes Naturelles	Valeur à dire d'expert, maxi valeur HT déclarée	Fixée par arrêté interministériel
Incendie, tempêtes, Force de la nature Vol, tentative de vol	Valeur à dire d'expert, maxi valeur HT déclarée	2.000 €
Vol par Détournement	Valeur à dire d'expert, maxi 100.000 €	7.622 € ramenée à 3.000 € si équipé d'un système de repérage GPS
Bris de Glaces (étendu aux baies et lanterneaux) Optiques de Phares	Valeur de remplacement	150 €
Garantie du Conducteur Responsable	250.000 €	NEANT